Journal d'Informations Municipales - Novembre - Décembre 2013 N°149

JIM



page 17

Sécurité routière : ensemble, soyons vigilants !

Dossier p 11 à 14



www.annemasse.fr
annemasse.officiel

Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux
Jeudi ***28 novembre***, Mardi ***17 décembre, 18h30,*** Salle du Conseil

*Les permanences des élus de la majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville et les **mercredis matins, de 10h30 à 12h** dans le local du service de la tranquillité publique situé dans le centre commercial du Perrier.*

*Les permanences des élus de l'opposition ont lieu le **1er samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'Hôtel de Ville (bureau de l'opposition - 2e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).*

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Heures d'ouverture :
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h,**
mardi : **9h-12h /13h30-18h,**
vendredi : **9h-17h sans interruption,**
samedi : **9h-12h**

- Bibliothèques :
  - Pierre Goy 04 50 95 89 09
  - Jeunesse Perrier 04 50 37 74 12
  - Jeunesse Romagny 04 50 38 97 04
  - Bibliothèque des Sports Maison des Sports 04 50 92 87 45
- Centre Information Petite Enfance 04 50 84 23 10
- Conservatoire de Musique d'Annemasse 04 50 84 23 20
- École des Beaux-Arts du Genevois 04 50 37 21 89
- Château Rouge (Billetterie) 04 50 43 24 24
- Villa du Parc Centre d'art contemporain 04 50 38 84 61
- Complexe Martin Luther King 04 50 87 12 83
- MJC Centre 04 50 92 10 20
- MJC Romagny 04 50 92 64 97
- MJC Sud 04 50 37 74 10
- Maison des Sports 04 50 84 59 10
- Office municipal des sports 04 50 92 87 45
- Annemasse Agglo www.annemasse-agglo.fr 04 50 87 83 00
- Annemasse Tourisme www. annemasse-tourisme.com 04 50 37 11 71
- Bus TAC 0800 1000 74 04 50 38 55 55 www.reseau-tac.fr
- Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10
- Mission locale 04 50 95 20 50
- Pôle Emploi 3949
- Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70
- Médiateurs de nuit 04 50 92 16 16
- Déchetterie des Grands Bois 04 50 38 04 62
- Police secours 17
- SAMU 15
- Pompiers 18
- Police nationale 04 50 95 44 50
- Police municipale 04 50 87 04 80
- Gendarmerie 04 50 92 11 66
- Pharmacies de garde 3237
- Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 www.ch-alpes-leman.fr
- Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074
- Allo Enfance maltraitée 119 *
- Accueil des sans-abri 115 *
- Centre antipoison 04 72 11 69 11
- SIDA/info-service 0800 840 800 *

* Appel gratuit et anonyme

Journal d'Informations Municipales
Novembre - Décembre 2013

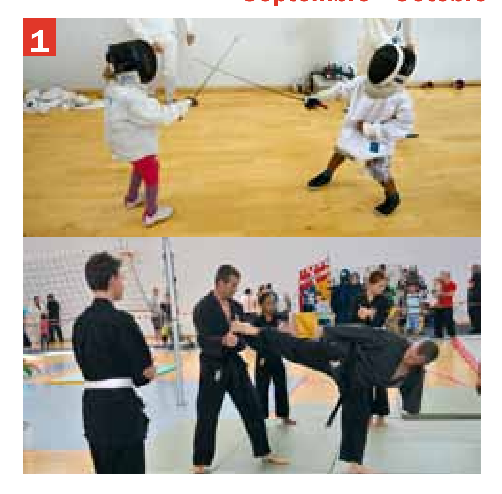


JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1858, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Danièle Berlier
Mise en pages : Crayon bleu
Impression : imprimerie des Deux-Ponts
Photos : services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : septembre 2013 Tirage : 20 000 exemplaires

Annemasse express

Septembre - Octobre



1 - 7 septembre
*31 associations membres de l'Office municipal des sports ainsi que des représentants sportifs des MJC ont participé à la **9e édition du Forum des sports.***
Nouveauté cette année, le service des sports a présenté les activités de l'Ecole municipale des sports et a procédé aux inscriptions.
Le public, venu nombreux, a apprécié les différentes animations et démonstrations tout au long de la journée et a pu s'inscrire à l'une des disciplines.

2 - 21 et 22 septembre
266 personnes, enfants et parents, ont profité des contes et spectacles proposés pendant "Tout conte fait", grâce aux MJC et à la bibliothèque municipale.





3 - Du 26 au 29 septembre
*Les passionnés de théâtre se sont régalés lors de la **10e édition du festival "PATAF Théâtre sans Frontière"** organisé par le Théâtre du Torrent à Château Rouge. Au menu : de nombreuses pièces de théâtre de troupes d'amateurs et de professionnels, françaises et suisses, le tout agrémenté de débats, d'ateliers et de rencontres.*

4 - 4 et 5 octobre
*La **Lustig a célébré ses 20 ans** en fanfare les 4 et 5 octobre. 1000 musiciens de 20 Guggens venus d'Alsace, de Suisse et d'Allemagne ont envahi le centre-ville pour fêter en carnaval cet anniversaire pour la plus grande joie du public.*



5 - 9 octobre
*460 aînés se sont retrouvés en toute convivialité, au complexe Martin Luther King à l'occasion du traditionnel **repas annuel offert par le CCAS aux Annemassiens de plus de 80 ans** et organisé par l'espace Colette Belleville.*



Dossier

Mutations

La vie quotidienne

Agenda 21

Agglo

Jeunesse

Culture

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication au 04 50 95 07 00.



Édito


©Lucien Fortunati

Le Respect, ça change la vie (suite)

La démocratie repose sur la valeur fondamentale du respect.
En effet, comme dans tous les domaines de la vie, le respect en politique est essentiel. Il en va en politique comme dans la vie, il doit prévaloir sur les attitudes empreintes d'esprit partisan, le rapport de forces.
L'exercice du mandat de Maire permet de mettre en pratique cette exigence.
Être responsable local, c'est aller à la rencontre de toutes les personnes qui pensent différemment de nous.
Les autres ne sont pas l'enfer, comme l'a écrit jadis Jean-Paul Sartre.
L'autre n'est pas un problème mais la solution.
L'autre avec un univers individuel et puissant nous apporte toujours quelque chose.
***Il faut mettre de côté ce qui nous divise,** pour mieux cerner ce qui nous rapproche.*

Ce n'est pas de l'angélisme mais une exigence de bon sens.
*Malgré les difficultés de ces temps de crise, **ne cédons jamais aux sirènes de la haine** et restons le cœur ouvert à l'autre.*
Cette valeur universelle nous touche quelque soit notre parcours, nos croyances, notre culture.

Les fondements de notre République reposent sur le respect de la règle commune. La vie en société ne peut tolérer le règne de la loi du plus fort.
*L'action à la tête de la Ville a pour fil conducteur **de favoriser la cohésion sociale**, la création d'un climat de confiance et de solidarité entre tous les habitants.*
La cohésion sociale de notre territoire exige la négociation et la prise en compte d'intérêts parfois divergents sans autoritarisme ou esprit partisan.

La problématique de l'assurance-maladie des frontaliers est venue parfaitement illustrer cette exigence. Et c'est en ce sens que je me suis exprimé à leurs côtés.

*Les différents élus, ne sont pas des ennemis ; la politique ce n'est pas la guerre. Nous sommes des concurrents dans le légitime débat démocratique qui permet aux citoyens d'opter parmi **plusieurs visions de la société fondées sur des valeurs.***
Nos idées ne sont pas supérieures ou inférieures à celles des autres, elles expriment des convictions différentes.
Derrière les discours et les idées énoncées, il y a des êtres humains, ne l'oublions jamais.
Des femmes et des hommes avec leur parcours, leurs croyances, leur histoire.

L'action politique au niveau local et c'est sa noblesse repose sur la juste défense de l'intérêt général pour répondre aux besoins de tous et de chacun.
Il faut savoir se tenir éloignés des querelles stériles et des jeux d'acteurs d'un autre temps.

*L'essence même de la chose publique est **d'offrir du collectif, du vivre ensemble,** contribuer à faire société.*
La défense de l'intérêt général ne sera jamais la somme des intérêts particuliers.
La période électorale qui approche ne doit pas déroger à cette impérieuse nécessité.
Le vivre ensemble est l'antidote contre la recherche du bouc émissaire et l'individualisme triomphant qui étreint nos sociétés.
*Restons acteurs de notre destin, **restons unis.***

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

Les commerces sont ouverts à Chablais Parc

En octobre, les premiers commerces ont ouvert leurs portes dans le nouveau quartier de Chablais Parc.

C'est après plusieurs années de chantier que le quartier Chablais Parc a fait sa mue. L'ouverture côté rue du Chablais de **ses nouvelles rues piétonnes** (allée François Truffaut, allée Luchino Visconti, Place Antoine Lumière) avec ses nouveaux commerces "locomotives", ses bureaux, son hébergement touristique, ses logements et son parking public concrétise l'extension du centre-ville d'Annemasse en direction de la gare qui accueillera prochainement le Ceva et le Bus à haut niveau de service (Tango).

Pour autant, le chantier mené par le maître d'ouvrage Virgil se poursuit côté avenue de la gare pour accueillir de nouveaux logements, un hôtel trois étoiles et prochainement un complexe cinématographique et une tour "signal" qui conforteront Annemasse comme capitale française du Grand Genève.

Pour fêter l'ouverture des premiers commerces, diverses **animations sur le thème du cinéma** sont proposées lors d'une **journée découverte destinée à tous les Annemassiens le samedi 16 novembre** après-midi.



Crédit photo Fabien Coutellier

LES CHIFFRES

Chablais Parc à terme c'est :
- 322 places de parking publiques
- 50 commerces
- 500 logements avec des vues panoramiques
- 1 hôtel 3 étoiles
- 1 complexe cinématographique
- des espaces publics piétons conviviaux
- une architecture innovante et cohérente à l'échelle d'un quartier.

Réaménagement du carrefour avenue Charles de Gaulle / rue Charcot

Afin d'améliorer le fonctionnement du carrefour avenue de Gaulle / rue Charcot, des travaux ont été programmés afin de permettre de réserver la file de gauche aux véhicules en provenance du giratoire du Beulet et désireux de tourner à gauche vers la rue Charcot. Jusqu'à présent, les véhicules roulant sur la file de gauche mais allant tout droit étaient détectés et cela entraînait le déclenchement au rouge des feux tricolores.

Suite à la création d'un îlot infranchissable sur la file de gauche, seule la file de droite sera exclusivement réservée aux automobilistes désireux d'aller tout droit. Ainsi la capacité et la fluidité du carrefour s'en trouvent optimisées.

Le coût des travaux est de 10 000 € TTC.

Le BHNS se finalise

Les travaux du BHNS (Bus à haut niveau de service) réalisés par Annemasse Agglo sur plusieurs secteurs de la ville depuis le printemps, sur le quartier du Perrier (avenue de Verdun et avenue du Léman) et en centre-ville (rue du Beulet, avenue Bastin, avenue Jules-Ferry et rue du Mont-Blanc) s'achèvent. Ces travaux de voirie ont pour objectif de créer les voies de circulation en site propre du BHNS « Tango ». Ils ont permis également un travail important de rénovation et d'amélioration qualitative des rues concernées par le passage des bus comme par exemple la rue du Mont-Blanc (photo) : reprises des chaussées, des trottoirs, plantations, mobilier urbain, éclairage public...).

Le mois de novembre voit arriver la fin des travaux lourds qui impactaient la circulation. Plus que quelques interventions ponctuelles de plantations et de mise en place de mobilier urbain, et les espaces aménagés seront rendus totalement à la circulation et aux piétons.





Les logements du « Pré des Moutons » inaugurés

Vendredi 27 septembre, une centaine de personnes s'est retrouvée rue de la Colline pour inaugurer le « Pré des Moutons », un programme immobilier réalisé par Haute-Savoie Habitat et Halpades dans le cadre du Programme de renouvellement urbain (PRU) du quartier du Perrier.

Située rue de la Colline et composée de 53 logements locatifs sociaux labellisées BBC (Bâtiment basse consommation) répartis en cinq bâtiments, l'opération vient finaliser l'offre locative sociale nouvelle du PRU.

Les espaces verts sont en voie d'achèvement pour la partie la plus récente du programme, mais la totalité des locataires, issus ou non du plan de relogement (quartiers de Château Rouge et du Livron) a pris possession de son nouvel habitat. Grâce à **la qualité de la conception, de son isolation thermique et à ses panneaux solaires**, l'ensemble « Pré des Moutons » offre à ses habitants des logements avec un niveau de confort remarquable et une belle qualité de vie pour un niveau de charges locatives relativement faible.



La qualité architecturale du projet (caractère contemporain, sobriété, matériaux performants), associée aux travaux de la rue de la Colline réalisés par la Ville, apporte une réelle plus-value au quartier.

Cette opération vient renforcer l**a dynamique d'une qualité paysagère urbaine renouvelée**, créée dans un objectif d'amélioration du cadre et de la qualité de vie des Annemassiens. Elle sera complétée dès 2014 par la réalisation d'un parc urbain.

Fresque géante au Livron

L'immeuble JB Charcot situé au Livron, dont la démolition est programmée pour 2014, s'est transformé en quelques jours en un Boom Box géant. Il s'agit d'un projet de transition entre la démolition du bâtiment et la reconstruction du quartier. Cette fresque géante s'inscrit dans le projet « mémoire » qui accompagne le Programme de renouvellement urbain d'Annemasse.

Achevée fin juillet, l'œuvre artistique, réalisée par la compagnie Wozdat & Yott sera visible jusqu'à la disparition du bâtiment début 2014. Il s'agit de l'habillage d'une partie de la façade de la barre de la rue JB Charcot.

Les artistes sont partis de la forme du bâtiment et des surfaces disponibles pour imaginer un « Boom box » (poste cassette des années 80). Il symbolise le quartier actuel et porte les traces du temps passé. Les mains sont là pour représenter la population, appuyant sur le bouton «Play» pour aller de l'avant et s'impliquer dans la reconstruction et les transformations du quartier. Enfin, des formes végétales sortent des enceintes, pour signifier que le futur quartier sera plus vert et plus durable.





L'eau au cœur de la Semaine de la Solidarité internationale

Une semaine nationale a lieu du 16 au 23 novembre pour découvrir le monde, comprendre les enjeux de la solidarité internationale, devenir un citoyen solidaire.

Cet évènement national grand public est décliné en de multiples animations avec un seul but : éveiller les sens et les consciences, offrir à tous les moyens de s'enrichir de cultures d'ailleurs, et proposer des gestes concrets pour être des citoyens solidaires. Soutenue par la Région Rhône-Alpes, la Semaine de la Solidarité Internationale est organisée en Haute-Savoie par le Collectif Planète Village 74.

2013 étant l'**année internationale de l'Eau**, le Collectif Annemasse Solidarité Internationale, collectif d'associations de solidarité de la région d'Annemasse, vous propose, avec le soutien de la Ville et en partenariat avec la Cité de la Solidarité Internationale, différentes animations autour de cette thématique, et plus largement sur la solidarité : conférence-débat, collecte de vélos, exposition...

Cette semaine d'animations sera lancée par une **pièce de théâtre « Voyage en Solidaire», mercredi 13 novembre**, à 20 heures 30, à l'Auditorium du Perrier.

Samedi 16 novembre, à l'occasion d'une collecte de vélos pour l'Afrique, de 9 heures à 17 heures à la Maison des Sports (accès par la Rue Pasteur), inauguration officielle de la Semaine de la Solidarité à partir de 9 heures 30.

La Cité de la Solidarité Internationale vous proposera un « **Rendez-vous de la Cité** » autour de la question : « Qu'est-ce que la Genève Internationale ? » le **mardi 19 novembre,** à 12 heures 30, dans ses locaux, et un atelier **"Zoom Métiers de l'humanitaire et du développement, du local à l'international",** en partenariat avec la Cité des Métiers du Grand Genève, Bioforce et le CIEDEL, le **mercredi 20 novembre**, 10 heures, à la Maison de l'Economie.

Le **vendredi 22 novembre** sera également un moment fort avec **plusieurs animations**. Les « porteurs de paroles » vous feront réagir sur le thème de l'eau, le matin, aux alentours du marché, et la Cité de la Solidarité Internationale proposera une **journée portes ouvertes** pour aller à la rencontre des ONG locataires, ainsi qu'une **table ronde** intitulée « Parcours vers l'autonomie ».

Cette journée s'achèvera avec une **projection-débat autour du film de Valérie Valette "Les fleurs du Futur"** sur la gestion citoyenne de l'eau au Brésil, à 20 heures, au Complexe Martin Luther King. Enfin, durant toute la Semaine (du 16 au 23), **une exposition sur la thématique de l'Eau** sera visible dans le hall de la mairie d'Annemasse.

Programme susceptible de modifications.

EN SAVOIR PLUS
www.annemasse.fr
www.cite-solidarite.fr
www.lasemaine.org
www.fol74.org

Comment aider Habitat et Humanisme

Depuis plus de 25 ans, l'association Habitat et Humanisme travaille au logement et à l'insertion des personnes en grande difficulté. Elle permet aux personnes seules et aux familles en difficulté d'accéder à un logement à un faible loyer et de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion.

Aujourd'hui fédération reconnue d'utilité publique, Habitat et Humanisme est composée de 54 associations couvrant 65 départements. Ces associations sont essentiellement animées par des bénévoles, souvent professionnels du bâtiment, de l'urbanisme ou du social et travaillent en partenariat avec les autres associations d'aide aux personnes et les collectivités locales.

L'association haut-savoyarde existe depuis 1994. Elle gère près de 100 logements dans le département, dont 12 sur le territoire de l'agglomération d'Annemasse. Ces logements, propriété de la Société Foncière d'Habitat et Humanisme, sont, sauf exception, loués à titre temporaire. Les personnes et familles ainsi logées font l'objet d'un accompagnement de proximité assuré par des bénévoles constitués en équipe et bénéficiant d'une formation initiale.

Vous souhaitez devenir « propriétaire solidaire », en louant un logement à un tarif social, en en confiant la gestion à l'association, en pratiquant un tarif social, mais en bénéficiant d'abattements fiscaux importants...

Contact : Sylvie Rey, rey.sylvie@orange.fr, tél : 06 72 85 51 77.

Vous souhaitez devenir bénévole pour accompagner les familles, effectuer des travaux dans les logements, apporter des aides administratives...

Contact : Thérèse Laperrousaz, responsable de l'équipe du genevois français, therese.laperrousaz@orange.fr, tél : 06 74 12 84 87.

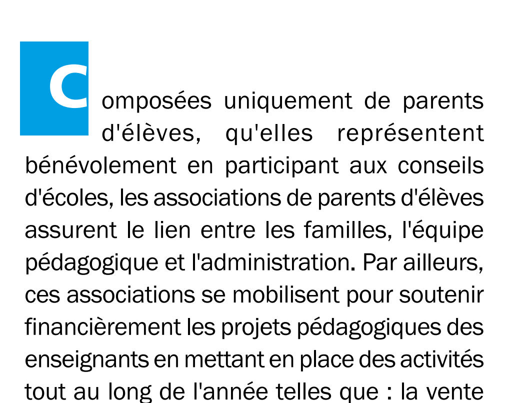
Vous souhaitez effectuer un don ou un legs (sans frais de succession), vous pouvez donner et adhérer à l'association départementale, investir dans la Foncière d'Habitat et Humanisme qui bâtit, rénove ou acquiert de nouveaux logements ou vous pouvez souscrire un produit d'épargne solidaire.

Contact à Annecy : haute-savoie@habitat-humanisme.org, tél : 04 50 51 70 42.

EN SAVOIR PLUS
www.habitat-humanisme.org
04 72 27 42 58

Des parents très actifs pour l'école !

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans la vie de l'école de leur enfant, notamment par le biais des associations de parents d'élèves (APE).



Composées uniquement de parents d'élèves, qu'elles représentent bénévolement en participant aux conseils d'écoles, les associations de parents d'élèves assurent le lien entre les familles, l'équipe pédagogique et l'administration. Par ailleurs, ces associations se mobilisent pour soutenir financièrement les projets pédagogiques des enseignants en mettant en place des activités tout au long de l'année telles que : la vente de viennoiseries ou de crêpes, de chocolat, de sapins et de calendriers. Ponctuellement, elles organisent des manifestations (soirées dansantes, fêtes de fin d'année, vide-greniers, ...). Toutes ces actions permettent de financer des sorties scolaires (visites à la ferme, classes vertes, location de bus, ...), des spectacles ou l'achat de livres.
Les associations de parents d'élèves sont de **véritables partenaires** et sont associées régulièrement aux différentes réflexions autour de l'éducation.
Une subvention de 500 € est allouée annuellement par la Ville à chacune d'elles.

En savoir plus :
Chaque association de parents d'élèves dispose d'une boîte aux lettres domiciliée à l'adresse de l'école élémentaire du groupe scolaire concerné. N'hésitez pas à vous renseigner !



Un self « semi-autonome » à l'école Marianne Cohn

Chaque jour depuis la rentrée, 130 convives mangent au self « semi-autonome » de l'école Marianne Cohn. Le « grand » réfectoire a été entièrement aménagé avec un mobilier spécifique et adapté à ce mode de fonctionnement. Les enfants arrivent en petits groupes, et grâce à leur plateau se servent l'entrée, le fromage et le dessert. Une fois l'entrée dégustée, ils se relèvent pour être servis à l'assiette en plat principal, puis ils achèvent sereinement leur repas. En dernier lieu, les enfants débarrassent leur plateau de manière autonome et responsable. L'équipe encadrant les enfants reste vigilante quant à l'ordre de la prise du repas et aux conditions telles que préconisées dans le projet pédagogique, ainsi qu'au respect des règles de vie en collectivité.



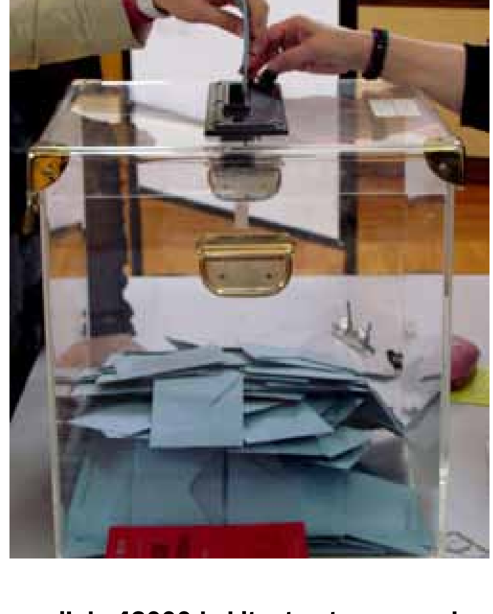
Une fresque mobile à l'école Camille Claudel



En juin dernier a eu lieu l'inauguration d'une fresque qui accompagnera les élèves dans leur future école. Parents, enfants, association de parents d'élèves, équipe enseignante et services municipaux ont été satisfaits de découvrir ce travail. Fruit de la contribution de l'artiste Sylvain Knaebel, du partenariat avec la Villa du Parc et des élèves de l'école, cette fresque a nécessité plusieurs étapes pour sa réalisation. Tout d'abord, les parents ont été sollicités pour apporter des matériaux, des objets et des éléments naturels issus de l'environnement des enfants : sable de plage des dernières vacances, morceaux de tissus, jouets abandonnés... Puis, le savoir-faire de Sylvain Knaebel a permis aux enfants de découvrir des matières, des mélanges, des volumes et de créer avec les éléments apportés les panneaux, qui ont été ensuite installés sur le mur du préau. Les enfants retrouveront cette œuvre, une fois l'école achevée.

Pour les amoureux de l'Allemagne

AFA, « **Amitiés franco-allemandes** » invite tous les germanophiles d'Annemasse et des environs à participer aux manifestations culturelles organisées tout au long de l'année. www.afa74.com.
Tél. : 04 50 38 01 93



2015 : un seul canton et deux conseillers pour Annemasse

Pour les élections départementales (ex-cantonales) qui se dérouleront simultanément avec les élections régionales en mars 2015, la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux instaure un redécoupage territorial occasionnant des incidences géographiques dont la plus importante est une division par 2 du nombre de cantons.

Le tracé des cantons n'avait pas été modifié depuis 1860 et ignorait donc les évolutions démographiques et économiques du département.

Actuellement, la population du **canton d'Annemasse Nord** compte 35672 habitants et regroupe les communes de Machilly, Saint-Cergues, Juvigny, Ville-la-Grand, Ambilly, Cranves Sales, Lucinges et Annemasse Nord.

La population du **canton d'Annemasse Sud** s'élève, quant à elle, à 45894 habitants et regroupe les communes de Gaillard, Etrembières, Vétraz-Monthoux, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Bonne et Annemasse Sud.

Le redécoupage des cantons a été effectué par le Ministère de l'Intérieur en liens étroits avec la Préfecture. Le nouveau redécoupage a été présenté au Conseil Général dont l'avis est consultatif. A l'issue, le redécoupage sera officialisé par un décret.

Le territoire de chaque canton a donc été défini sur des bases essentiellement démographiques, le Ministère n'étant plus lié par les limites des circonscriptions législatives, ni par celles des actuels cantons, et encore moins par celles des intercommunalités.

Le nombre de cantons est donc divisé de moitié et arrondi au nombre entier impair supérieur.

Les effets de la réforme :

La population du département s'élève à **738088 habitants** en 2013.

Actuellement, le département de la Haute-Savoie est constitué de 34 cantons. Le nouveau redécoupage comportera donc **17 cantons.**

Le seuil moyen démographique est établi en divisant la population du département par le nombre de cantons soient **plus ou moins 43000 habitants** par canton.

En conséquence, le futur canton d'Annemasse atteindra à la marge le seuil de 43000 habitants et comprendra les communes d'Annemasse, Ambilly et Ville-la-Grand.

Un second canton avec pour chef-lieu la commune de Gaillard sera créé et comprendrait les communes de Machilly, Saint-Cergues, Juvigny, Cranves Sales, Lucinges, Vétraz-Monthoux, Etrembières, Arthaz Pont Notre Dame et Bonne.

Si le nombre de cantons sera réduit de moitié, le nombre d'élus restera identique. En effet, les élections départementales instituent un scrutin binominal majoritaire à deux tours posant **le principe de l'élection de deux conseillers par canton** et de leur solidarité devant le suffrage universel au sein d'un même binôme. Dans la pratique, nous trouverons deux candidats, sur un même bulletin de vote : **un homme et une femme**, élus ensemble, à l'échelle du canton. Ces conseillers auront chacun un suppléant de même sexe.

Un Pacte d'amitié signé entre Annemasse et Torricella-Peligna (Italie)

Du 24 au 27 août, une délégation d'Annemasse s'est rendue dans les Abruzzes pour concrétiser les relations tissées entre les deux communes française et italienne par un pacte d'amitié.

Durant ces quatre jours, la délégation a pu, notamment, découvrir cette belle région et participer au Festival dédié à l'écrivain américain John Fante, dont les parents étaient originaires du village de Torricella Peligna. Les Annemassiens ont ainsi pu rencontrer les enfants de l'écrivain, Dan, lui-même auteur, et Victoria, et assister à la conférence du journaliste français qui a contribué à faire connaître John Fante en France, Philippe Garnier.

Ce déplacement était aussi l'occasion de concrétiser les longues relations tissées entre les deux communes depuis 1974 par un Pacte d'amitié, officialisé à l'unanimité par le Conseil municipal le 17 septembre dernier.

Ce partenariat est le cinquième pour Annemasse, après Gaggenau (Allemagne), Sieradz (Pologne), Boisbriand (Québec) et Orodara (Burkina Faso).



Chaufferie bois : création d'une commission de suivi du réseau de chaleur

Les usagers de la chaufferie bois, nouveau service public, seront associés à la commission de suivi du réseau de chaleur.

La chaufferie bois et le réseau de chaleur constituent un nouveau service public local créé par la Ville. La réalisation, le financement et l'exploitation ont été confiés à l'entreprise BEA, filiale de COFELY-GDF SUEZ, dans le cadre d'une délégation de service public.
La Ville assure le suivi et le contrôle de son délégataire, notamment au travers des rapports d'exploitation qui sont présentés chaque année au Conseil municipal.
Afin d'instaurer et maintenir un lien direct entre la collectivité, l'entreprise, les abonnés et les usagers, et de pouvoir ainsi accompagner au mieux l'évolution et la qualité de ce service public, une commission spécifique a été créée. Elle est composée de 5 élus représentants de la Ville, 5 représentants des abonnés-usagers, des associations de consommateurs et de l'entreprise. Cette commission se réunira au moins une fois par an pour examiner les compte-rendus d'exploitation et la qualité du service public. Elle pourra aussi être convoquée pour des problématiques spécifiques.

POUR EN SAVOIR PLUS
Service Agenda 21
Tél : 04 50 95 07 18

Un nouvel aménagement public paysager : l'espace des Gavilles

Situé à l'angle de la rue Lionel Terray et de l'avenue Pierre Mendès France, un nouvel aménagement a été réalisé au printemps dernier.





Il a notamment permis de mettre en valeur et de conserver le ruisseau des Gavilles, l'un des derniers encore présents à l'air libre dans la ville. La conception et la réalisation ont intégré les principes du développement durable : remblais réemployés sur site, bois mort laissé sur place pour favoriser certains insectes, semis de prairies à partir de graines provenant de pâturages naturels, végétaux indigènes... L'eau de ruissellement de l'avenue Mendès France a également été déviée pour rejoindre une zone humide agrémentée de plantes aquatiques qui filtreront les polluants. Cet aménagement est dans la continuité des actions inscrites dans l'Agenda 21 annemassien dès sa création pour améliorer la gestion des espaces verts. Il s'agit désormais de mettre en valeur les espaces existants et de les relier entre eux pour permettre le déplacement de piétons par des lieux apaisés et agréables : les liaisons vertes. Une autre liaison va être aménagée sur le talus du Vernand pour permettre aux piétons de relier le centre-ville au bord d'Arve, en s'appuyant notamment sur des études de biodiversité effectuées au printemps sur cet espace particulièrement riche.

Les AMAP : renouvellement des contrats

Les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), c'est « une autre façon de consommer » dans laquelle s'engagent réciproquement producteurs et consommateurs. Annemasse est bien dotée en la matière : légumes, produits laitiers (brebis, chèvre, vache), poisson du lac, viande (poulet, bœuf, veau, agneau), miel, farine, œufs, pain, pommes, plantes aromatiques... sont accessibles au travers de contrats individuels adaptés aux spécificités de ces produits locaux, de saison et généralement bio.
L'association OdAmap (Organisation de la diversification annemassienne des AMAP) est la porte d'entrée pour l'ensemble des produits proposés.
Le renouvellement des contrats se fera à partir du 1er décembre, avec une permanence au local de distribution annemassien, situé 36 rue de Château-Rouge, tous les mardis et jeudis de 18h30 à 20h.
http://odamap.fr
odamap74@gmail.com
Tél : 06 18 54 15 25

Consommation d'eau, ne vous laissez pas surprendre

Une fuite d'eau dans vos sanitaires, qui paraît anodine, peut augmenter considérablement le montant de votre facture. Annemasse Agglo, votre interlocuteur unique pour toutes questions sur l'eau et l'assainissement, vous explique comment détecter les fuites et éviter ainsi une facture anormalement élevée.



Indication des principaux postes de consommation d'eau et leur volume moyen par jour et par personne

Tous les jours nous utilisons l'eau potable sans forcément évaluer le volume de notre consommation. L'illustration ci-dessus indique les principaux postes de consommation d'eau et leur volume moyen par jour et par personne.

Traquez les fuites d'eau

La surconsommation d'eau peut être provoquée par des fuites de vos sanitaires notamment (toilettes, robinets). Le compteur de consommation d'eau n'étant relevé qu'une fois par an, la facture peut être très coûteuse :

- les toilettes : 500 litres/jour, soit 180m^3/an ;
- un robinet qui goutte : 100 litres/jour, soit 35 m^3/an ;

Pour détecter une fuite, effectuez le relevé de votre compteur un soir avant de vous coucher ; n'utilisez aucune arrivée d'eau pendant la nuit (robinet, douche, wc, etc.). Le lendemain matin, consultez à nouveau votre compteur. Si vous constatez un changement de chiffres, vous avez probablement une fuite dans votre habitation.

Facturation de l'eau à Annemasse Agglo

Sur une année, vous recevrez :

- une facture estimative, calculée sur la consommation moyenne des trois dernières années ;
- une facture correspondant au relevé annuel du compteur d'eau, qui régularise votre consommation et votre paiement.

© Fotolia

Payez votre facture en ligne ou optez pour le prélèvement automatique !

- pas de déplacement pour effectuer votre paiement ;
- pas de risque d'oubli de payer ;
- paiement sécurisé ;
- souplesse (possibilité de modifier ou d'annuler le prélèvement sur votre compte).
- paiement en ligne sur http://www.annemasse-agglo.fr/facture-eau ;

Autres moyens de paiement :

- virement sur le compte indiqué sur la facture ;
- chèque à l'ordre du régisseur du service des eaux ;
- espèces ou carte bancaire, en vous déplaçant au siège d'Annemasse Agglo, 11 avenue Emile Zola à Annemasse.

INFOS PRATIQUES
Service eau facturation d'Annemasse Agglo
eau-facturation@annemasse-agglo.fr
www.annemasse-agglo.fr





Pierre Molager
Sous-préfet
de Saint-Julien-en-Genevois

La sécurité routière n'est efficace que si elle est vraiment l'affaire de tous

Pierre Molager, Sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois, évoque les actions communes mises en place par la Ville et les services de l'Etat pour lutter contre l'insécurité routière.

On parle d'insécurité routière sur Annemasse, qu'en est-il ?

Il faut dire les choses en toute vérité : le manque de vigilance au volant et le non-respect – même minime - des règles peuvent avoir des conséquences très graves. Sur les 6 premiers mois, plus de 49 accidents corporels ont été recensés sur l'ensemble de l'agglomération, dont 30 sur Annemasse. Cet été encore, plus de 11 accidents supplémentaires sont recensés, dont malheureusement un mortel. La moitié de ces accidents met en cause des voitures et des deux-roues, l'autre des voitures et des piétons. Mais les accidents ne sont pas une fatalité, car ils sont systématiquement causés par des comportements inadaptés : une vitesse excessive, des refus de priorité aux intersections, des changements de voies sans clignotant, une attention relâchée... Or, il faut le redire sans cesse, conduire un véhicule n'est pas acte anodin, cela demande de la concentration, de la vigilance mais aussi... de la courtoisie.

Quelles actions sont mises en place ?

Dès ce printemps, les services de l'Etat ainsi que la Ville ont renforcé leur coopération pour travailler autour de trois piliers : l'amélioration de la lecture des infrastructures, l'information auprès des usagers des risques pris et de leurs conséquences et enfin, le renforcement des contrôles routiers.

Concrètement, comment se déclinent-elles ?

Depuis juin, nos services ont engagé une action commune d'identification des lieux les plus sensibles. Sur la base de ce travail, le service Voirie d'Annemasse est particulièrement vigilant au renouvellement du marquage au sol, notamment des passages piétons, et ce, dans toute la ville. Une attention particulière est également apportée au respect de la signalisation aux abords des chantiers, de sa mise en œuvre, de son maintien et de son respect.
Quant à l'information des usagers, elle a débuté cet été autour de deux axes : la lutte contre l'alcool au volant et la vitesse. Dans un premier temps, une campagne d'affichage à l'entrée de la ville et des articles sur le site internet de la commune ont été déployés. Puis, lors des Musical'été au parc Fantasia, des 2, 16 et 30 août, la Ville a mis à disposition un stand pour les bénévoles de la coordination sécurité routière que sont les intervenants départementaux de la sécurité routière, les IDSR. Ce fut l'occasion d'une véritable rencontre entre les festivaliers et SAM « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». Depuis la rentrée, l'accent est mis sur les personnes vulnérables que sont les enfants et les seniors, sur leur appréhension des dangers et sur l'importance pour tous de l'amélioration de leur visibilité notamment à l'approche de l'hiver.
Enfin, le troisième volet de nos actions est le renforcement des contrôles routiers. Polices nationale et municipale travaillent conjointement au respect des règles avec la mise en place de contrôles réguliers, hebdomadaires et ponctuels. Nous nous concentrons sur les comportements les plus graves : non-respect des priorités, excès de vitesse, téléphone au volant et évidemment l'alcoolémie. Or, nous contrôlons régulièrement de grands excès de vitesse ou des conducteurs à l'alcoolémie forte (plus de 0,8 g d'alcool par litre de sang). Ces comportements sont inadmissibles et il est de notre responsabilité de "maintenir la pression" car il en va de la vie des automobilistes mais aussi des piétons ou des conducteurs de deux-roues. A cet égard, je veux rendre hommage à l'engagement des policiers. Il faut aussi rappeler que les règles sont liées à des réalités très concrètes : si vous roulez à 50 km/h au lieu de 30, votre distance d'arrêt passera de 14 à 28 mètres, et c'est malheureusement souvent 14 mètres de trop.

Pensez- vous que ces actions seront suffisantes ?

La sécurité routière n'est efficace que si elle est vraiment l'affaire de tous. Conducteurs, motards, piétons, nous partageons tous le même espace qu'est la rue. Le comportement de chacun doit changer. Respecter les règles, c'est respecter les autres mais aussi se respecter soi-même. Il faut une prise de conscience collective et durable.

Sécurité routière : ensemble, soyons vigilants !



Apprendre les bons réflexes dès le CM2

Cette année, 18 classes de CM2 bénéficieront d'un accompagnement sur la prévention routière.
La Ville a décidé d'accompagner les classes de CM2 des écoles annemassiennes qui souhaitent participer à ce projet d'éducation routière. L'objectif étant que les enfants acquièrent des comportements qui leur permettront de se protéger des dangers de la circulation. Au cours de l'année scolaire, deux policiers municipaux dispenseront une formation pratique aux enfants. Ils disposeront du matériel pédagogique nécessaire : vélos, casques, panneaux de signalisation... La partie théorique sera quant à elle assurée par l'équipe enseignante. Cette formation pratique à l'éducation routière se déclinera sur une demi-journée par classe dans chacune des écoles. A terme, elle aura lieu sur le circuit du Joroux lorsqu'il sera achevé.

Lycée des Glières : agir pour prévenir plutôt que guérir

Depuis 2006, le lycée des Glières organise chaque année deux journées consacrées à la sécurité routière pour ses élèves de Première. Elles ont lieu cette année les 18 et 19 novembre.

Les 350 élèves de classe de Première ont été ciblés plus particulièrement car non seulement ils conduisent souvent un deux-roues, mais ils s'engagent aussi pour la plupart dans des démarches en vue d'obtenir leur permis de conduire (conduite accompagnée, etc).
Or, les lycées n'ont aucune obligation en matière d'éducation à la sécurité routière, contrairement aux collèges. Ces derniers doivent en effet former les adolescents pour qu'ils obtiennent leur "attestation de sécurité routière 1er et 2e niveau", obligatoire pour s'inscrire plus tard dans une auto-école.
Pour le lycée des Glières, ces journées "sécurité routière" sont donc une démarche volontaire qui s'inscrit dans le cadre du CESC, le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et du contrat d'objectifs de l'établissement. Elles sont financées par le PDASR (Plan départemental d'actions de sécurité routière) mené par Préfecture. Pendant ces deux jours, les jeunes participent aux nombreux ateliers proposés par différents partenaires : Polices nationale et municipale, Prévention routière, Protection civile, Apreto, association de traumatisés crâniens Faill'art de Ville-la-Grand, moniteur d'auto-école.
Ces ateliers sont organisés autour de trois axes : sensibiliser aux risques routiers (piétons, deux roues, voitures) ; aux comportements à risques (alcool, drogues) ; et aux conséquences des accidents.
Objectif ? Inciter les jeunes à acquérir les bons réflexes, que ce soit en matière de conduite, de comportements face à l'alcool ou à la vitesse, de gestes de premiers secours.
Agir pour prévenir plutôt que guérir est un but que le lycée des Glières entend bien poursuivre. Professeur dans l'établissement depuis 1992, Philippe Pau a déjà vécu plusieurs fois l'annonce de douloureuses nouvelles à ses élèves. *"Depuis la mise en place de ces journées "sécurité routière", nous n'avons pas eu à déplorer de décès parmi nos élèves"*, se réjouit le coordinateur de ces journées.

Les conduites à risques : la responsabilité de chacun pour la sécurité de tous

L'alcool reste la principale cause d'accidents mortels en Haute-Savoie.
En 2012, 16 personnes ont perdu la vie dans un accident impliquant l'alcool, soit 1/3 des tués.

Lors des contrôles de police effectués de janvier à septembre 2013 dans l'agglomération d'Annemasse, près de 10% des conducteurs présentaient un taux supérieur à 0,5 g d'alcool par litre de sang, dont 80 % un taux délictuel d'alcoolémie supérieur à 0,8 g d'alcool par litre de sang.
La consommation d'alcool est souvent excessive en fin de semaine, la nuit et lors de manifestations festives ou familiales.
Pour sensibiliser le public, la Ville, en partenariat avec la coordination Sécurité routière et ses intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR), a organisé cet été, lors des Musical été dans le parc de la Fantasia, les 2, 16 et 30 août derniers un stand de sensibilisation de lutte contre l'alcool au volant ainsi qu'une campagne d'affichage en juillet.

Notre conseil : SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas, SAM, on le choisit avant de sortir.

Attention aussi aux médicaments

A l'approche de l'hiver, il convient de rappeler que la prise de médicaments peut également avoir des conséquences sur la conduite. Certains traitements, même ceux délivrés sans ordonnance, comme pour lutter contre un simple rhume par exemple, peuvent altérer notre vigilance, nos réflexes ou notre vue.

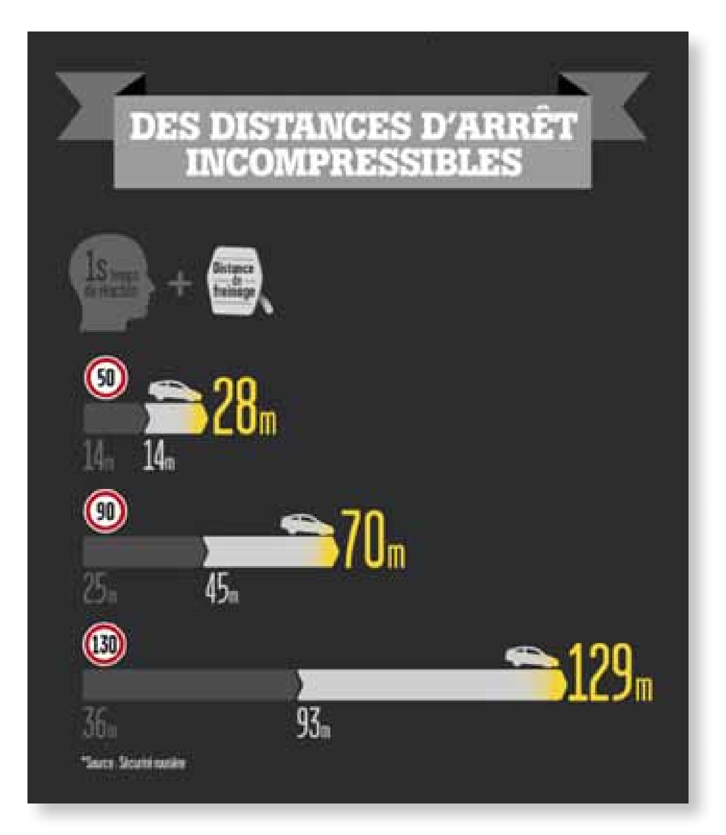
Notre conseil : lisez les indications qui figurent sur les boîtes et parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.



La vitesse, cause majeure d'insécurité routière

Une vitesse excessive ou inadaptée augmente le risque d'accident ainsi que la gravité des blessures occasionnées. En ville, c'est la cause majeure d'accidents.

Les limitations de vitesse ne sont pas choisies au hasard, mais en fonction des lois physiques (distance d'arrêt, vitesse et énergie dégagée par les chocs...) et des limites physiologiques de l'être humain (perception visuelle d'un obstacle, temps de réaction incompressible d'au moins une seconde, résistance aux chocs...). Au-delà de ces limites, les usagers de la route se mettent en danger.
En ville, la vitesse est la cause majeure d'accidents.
Par exemple, sur un trajet de 5km, rouler à 60 au lieu de 50 km/h ne vous fera gagner qu'une minute mais ... votre distance d'arrêt passera de 28 à 36 mètres.. ces 8 mètres peuvent vous éviter l'accident et de percuter un piéton à près de 40 km/h.
Si vous roulez à 50 au lieu de 30 km/h, votre distance d'arrêt passera de 14 à 28 mètres... En cas de freinage d'urgence, votre véhicule n'aura pas commencé à décélérer à 14 mètres, vous serez toujours à 50km/h... or un choc à 50 km/h équivaut à une chute du 4e étage soit environ 9 mètres de hauteur !
Notre conseil : Les limitations de vitesse ne sont pas choisies par hasard. Respectez-vous : respectez-les !



Les seniors : personnes particulièrement vulnérables

En 2012, 12 personnes de plus de 65 ans ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie (contre 3 en 2011). Elles représentent à elles seules presque 25 % des tués alors qu'elles ne composent que 15 % de la population haut-savoyarde.

Même si l'année dernière reste une année exceptionnelle, les chiffres sont là. Entre 2008 et 2012, 9 % des blessés et 18 % des tués sont des seniors. Personnes particulièrement vulnérables, les seniors sont plus fragiles en cas d'accident : à blessure égale une personne jeune survit, une personne âgée décède.

Le senior piéton (entre 2008 et 2012)

Les + de 65 ans	Les + de 75 ans
15% de la population haut-savoyarde	7% de la population haut-savoyarde
26% des blessés	14% des blessés
61 % des tués	51% des tués

Le senior conducteur (entre 2008 et 2012)

Les + de 65 ans conducteurs	Les principales manœuvres
67 % conducteurs responsables	37 % sans changement de direction
32 % des blessés	17% tourne à gauche
63 % des tués	15 % déport

Entre 2008 et 2012, 5% des accidents du département impliquent un senior en tant que piéton. Les plus exposés ; les plus de 75 ans et les femmes. Les accidents ont lieu principalement en agglomération, lors de traversées de chaussée, sur passage piéton, à des intersections et en semaine. Ils sont plus fréquents en hiver, notamment entre 15 h et 18h. Les personnes accidentées étaient souvent habillées avec des vêtements sombres. Or, **dès la tombée de la nuit, une personne, sans équipement spécifique n'est visible qu'à 30 mètres** et à 50 km/h il faut 26 mètres à une voiture pour s'arrêter.

Nos conseils : habillez-vous avec des vêtements clairs ou utilisez des équipements avec des bandes réfléchissantes et ne vous engagez sur un passage piéton que si vous êtes sûr d'avoir le temps de traverser.
Cet hiver, la coordination Sécurité routière de Haute-Savoie va mettre à la disposition des seniors un sac muni de bandes rétro-refléchissantes. Renseignez-vous auprès de la mairie.



Entre 2008 et 2012, 12% des accidents du département impliquent un senior en tant que conducteur. Ils sont majoritairement responsables des accidents corporels dans lesquels ils sont impliqués. Ces accidents peuvent résulter de manque d'attention, d'une mauvaise appréhension du partage de la route ou de la diminution des capacités physiques.

Nos conseils : évitez de conduire dans des conditions stressantes (trafic dense, intempéries, conduite de nuit, ...), privilégiez les équipements automobiles (boîtes de vitesse automatique, direction assistée, ...) pour vous concentrer sur votre conduite et n'hésitez pas à discuter avec votre entourage et votre médecin de vos problèmes de santé et de vos médicaments pouvant affecter votre conduite (vue, réflexe, mobilité, ...).



La sécurité des véhicules utilitaires légers ne se prend pas à la légère

Les fourgons et camionnettes utilisés dans le cadre du travail sont encore trop souvent mal équipés pour protéger leurs usagers. Après avoir formé ses conducteurs aux risques liés à leur chargement et leur utilisation, la Ville s'apprête à aménager ses 80 véhicules en fonction des métiers auxquels ils vont servir.

Un VUL est un véhicule de type fourgon, fourgonnette, utilisé dans le cadre professionnel. Il est donc à la fois un moyen de transport et un outil de travail. De ce fait, il doit être adapté au déplacement



et à la mission à réaliser (transporter des marchandises et des biens divers dans la partie arrière). Le poids total en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes. **Au-delà du risque d'accident de la route, l'utilisation inappropriée ou un mauvais aménagement du véhicule peuvent avoir des incidences sur la santé et la sécurité du conducteur.** Un véhicule surchargé, des charges mal arrimées, un aménagement intérieur inapproprié peuvent aggraver un accident en cas de choc et être vecteurs de blessures graves, voire de décès, lors d'un freinage brutal. Pendant de nombreuses années les VUL affichaient un net déficit en équipement de sécurité, souvent proposés en option lors de l'achat des véhicules : airbag (conducteur mais surtout passager), dispositif électronique d'aide à la conduite (ABS, ESP, ...), cloison de séparation, aménagement intérieur de rangement. Or l'âge moyen du parc est souvent plus élevé que celui des voitures dites de tourisme (environ 8,5 ans) et de nombreux véhicules en circulation sont sous -équipés.

La Ville compte environ 80 véhicules utilitaires légers.
Fort de ces constats, un groupe de travail s'est donc constitué en 2010 pour définir : les aménagements à réaliser sur la flotte existante de véhicules selon leur utilisation, les caractéristiques de sécurité nécessaires lors de l'achat de nouveaux véhicules. Au préalable, la commune avait organisé une sensibilisation et une formation des



utilisateurs de ces véhicules sur l'importance des équipements de sécurité et du bon usage des équipements d'arrimage pour la sécurité des conducteurs et des passagers.
Un chargement mal réparti ou mobile peut entraîner dans les virages serrés le renversement du véhicule. Dans les cas extrêmes, à la suite d'un freinage brutal, cela peut aller jusqu'à l'accident fatal lorsque la charge est projetée à l'avant sur le conducteur.
Par ailleurs, le risque de surcharge du véhicule est réel car il n'y a aucun moyen simple d'évaluer la charge d'un véhicule utilitaire léger. Ceci est problématique, car la surcharge rend le véhicule dangereux, en particulier en dégradant fortement les pneus du véhicule (risque réel d'éclatement) mais aussi ses capacités de freinage.

Comment bien charger son véhicule ?

3 bonnes raisons de s'intéresser au chargement :
•**Éviter** les accidents provoqués par le chargement en cas de choc ou de freinage d'urgence.
•**Réduire** les risques d'usure prématurée et d'éclatement des pneumatiques (consécutifs à une surcharge).
•**Prévenir** les risques de sortie de route et de renversement.

3 principes de base pour sécuriser son chargement :
•**Connaître** la charge utile de son véhicule et le poids de son chargement. L'indicateur de charge est un bon moyen d'éviter la surcharge.
•**Arrimer** les charges et **équiper** son VUL d'une cloison de séparation entre l'habitacle et la zone de chargement.
•**Faire réaliser** son aménagement par un aménageur professionnel qui s'engage à respecter les préconisations du constructeur



Une projection à 50 km/h multiplie par 40 le poids d'un objet
Un tournevis ou un smartphone de 0,2 kg représente un poids de 8 kg.
Un matériel de 100 kg représente 4 tonnes.

Annemasse Volley 74 : le retour de l'équipe féminine en Nationale 3

Zoom sur Annemasse Volley 74, né en 1968 et qui compte 150 licenciés.

Le volley-ball naît à Annemasse en 1968 avec une équipe féminine. Il s'agit alors de la première activité sportive de la MJC Centre.



Dès 1969, Claude Xambeu devient responsable de cette activité et entraîneur. Les ligues régionales sont créées en 1970 et dès lors Annemasse accède à ce niveau.
De 1970 à 1990, le club s'agrandit avec la formation d'équipes de jeunes et une équipe masculine. Par ailleurs, l'équipe féminine continue son ascension jusqu'en Nationale 2. Le club participe également très activement à la création du comité départemental de Haute-Savoie et à l'essor de la Ligue Dauphiné-Savoie. En 1990, pour des raisons d'autonomie financière, la section volley de la MJC Centre devient indépendante sous le nom d'Annemasse Volley 74, et Claude Xambeu en sera le président jusqu'en 1998. A nouveau les filles retrouvent les joutes de Nationale 3 (1998) et des équipes de jeunes participent régulièrement à des finales de championnats de France de 1997 à 2003. Après le fondateur Claude Xambeu, trois présidents se succèdent : Thierry Decurninge de 1998 à 2005, Françoise Xambeu de 2005 à 2007, Daniel Rivollet de 2007 à 2011. Actuellement, Serge Magnard assure ce poste. Le club est labellisé « club formateur jeunes » et compte 150 licenciés (de 9 à 67 ans). Temps fort du club, chaque année, début juillet, le club organise un tournoi sur herbe (en 3x3), sur la plage d'Excenevex. La journée du samedi est consacrée au « volley loisir » et celle du dimanche au « volley compétition ». En 2012, le club fêtait la 20e édition de ce tournoi !
Enfin, la saison 2012-2013, voit le retour de l'équipe féminine en Nationale 3.
Les rencontres se déroulent le dimanche après-midi au gymnase des Glières. L'entrée est gratuite !

EN SAVOIR PLUS :
av74.contact@free.fr
http://av74.wifeo.com/

Point Information Jeunesse, mode d'emploi

Anonyme, gratuit et sans rendez-vous, le Point information jeunesse de la MJC Sud Centre social est un service grâce auquel chacun peut trouver une réponse à toutes ses questions : rechercher un job, un stage, une formation, un club de sport, une information juridique.

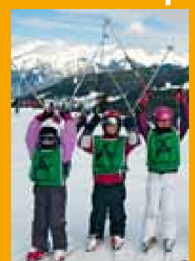
Le PIJ a pour mission de mettre à la disposition des jeunes des informations répondant à leurs demandes, de leur donner le bon contact, les orienter vers le bon professionnel. C'est à la fois un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de documentation, d'animation et d'échanges, avec accès à la bureautique et internet (sous conditions). Situé au rez-de-chaussée de la MJC Sud centre social, ce PIJ a la particularité d'être également labellisé « Famille » et « Lutte contre les discriminations ».
En bref, c'est un lieu d'information : ouvert à toutes et à tous, quel que soit son statut, quel que soit son âge : collégiens, lycéens, adhérents, étudiants, bénévoles, parents, professionnels, jeunes, moins jeunes, d'ici et d'ailleurs. Une équipe d'animateurs accueille le public du mardi au samedi de 14h à 18h et le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h (du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires) avec deux permanences spéciales :
- pour les personnes migrantes (d'Afrique subsaharienne), rencontrez l'association YELEN les mardis et jeudis de 14h à 18h.
- pour bénéficier d'une aide dans les démarches administratives, rencontrez un bénévole le jeudi, de 14h à 16h

EN SAVOIR PLUS :
2 place Jean Jaurès, BP 265,
74106 Annemasse cedex
point.info.mjcsud@orange.fr
Tel. : 04 50 84 59 77

Un job au Québec, ça vous tente ?

Dans le cadre des échanges organisés chaque été avec la Ville de Boisbriand, la Ville recherche 2 étudiants(es) âgés(es) de 18 à 30 ans pour un emploi d'été rémunéré (domaine de l'animation / centre aéré) d'une durée de 7 à 8 semaines (entre mi-juin et mi-août 2014) dans la ville québécoise.
Pour postuler, vous devez avoir le statut d'étudiant pour l'année scolaire 2013/2014, être disponible sur toute la période précitée, être si possible détenteurs du BAFA (ou justifier d'une expérience d'encadrement d'enfants).
Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :
Mairie d'Annemasse - Service Jumelage
BP 530 - 74107 Annemase CEDEX
Tél : 04 50 95 82 68 – 04 50 95 07 64
Email: jumelage@annemasse.fr et dg@mairie-annemasse.fr
Date limite de candidature : **10 janvier 2014**

Du nouveau à l'École municipale des sports



En raison de la réforme des rythmes scolaires, l'Ecole des sports fonctionne à présent tous les mercredis après-midi. Après un premier semestre consacré à la découverte des sports de salle, du VTT et du roller, les activités de pleine nature sont au programme. Ainsi, le ski alpin puis le kayak et « l'école de la montagne » (initiation à l'escalade, randonnée pédestre et aquatique, orientation,...) prennent le relais dès janvier.
Inscriptions à partir du 25 novembre.
Service des Sports : 04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr

Cérémonie des récompenses de l'OMS

Cette année, la remise des récompenses aura lieu le mercredi 11 décembre pour les jeunes et le vendredi 13 décembre pour les adultes, au complexe Martin Luther King.
Cette manifestation a pour but d'honorer tous les jeunes et moins jeunes sportifs annemassiens licenciés des clubs affiliés à l'Office municipal des sports, qui ont obtenu un podium au niveau départemental, régional ou national.



Laurent Vacher, artiste en résidence à Château Rouge pour trois ans

Laurent Vacher entame une résidence de trois ans à Château Rouge. Plusieurs projets artistiques sont d'ores et déjà en cours de création dans la région et un de ses spectacles *Giordano Bruno* est présenté du 3 au 7 décembre à Château Rouge.

Il est arrivé dans les bagages du directeur Frédéric Tovany… riche de promesses et de projets. De temps en temps, il vient respirer l'air de la Haute-Savoie, à Château Rouge. Il découvre, il rencontre, il discute… Pour lui, une résidence permet une mise en dialogue entre le travail de créateur et le public. Avec sa compagnie, il mène une réflexion sur la manière de faire du théâtre de proximité, il accorde une grande part à l'écriture contemporaine et s'attache à toucher le plus grand nombre.

Au cours des trois années à venir, Laurent Vacher accompagnera de nombreuses actions sur le territoire annemassien et haut-savoyard. Il va animer des ateliers de pratique artistique, sensibiliser, surprendre, créer…

Déjà, de nombreux « chantiers » à long terme sont en cours :

- écriture et mise en jeu avec une classe de 4e du collège de Scionzier, atelier qui se poursuivra avec les mêmes élèves en 3e la saison prochaine ;
- toute une life, en partenariat avec la MJC Sud. Ce projet de théâtre et d'écriture implique différentes générations, une rencontre humaine et poétique entre adolescents et anciens. Les plus jeunes interrogent leurs aînés sur leurs histoires d'amour et retranscrivent leurs paroles pour les interpréter sur scène ensuite. Cette aventure est née de la volonté de remettre ensemble des générations qui ne se croisent pas et ne se parlent plus, ne communiquent que par le jugement et la crainte de l'autre.

Du 3 au 7 décembre, Laurent Vacher et sa compagnie présenteront *Giordano Bruno* à Château Rouge.

Plusieurs actions sont prévues autour de ce spectacle : atelier de pratique théâtrale autour du texte Giordano Bruno pour deux lycées ; atelier de jeu théâtral ; conférence avec Paul Felenbok, astronome, le lundi 18 novembre à 18h30.

Des projets, Laurent Vacher en a plein la tête pour les trois années à venir : créations, sensibilisations, actions sur le territoire, pour lui, tout se rejoint, se complète : *« Je ne ressens aucune rupture, aucune contradiction, entre les créations menées avec des amateurs ou des enfants et mes créations professionnelles. Il y a des allers-retours et des dialogues permanents entre ces deux exercices. Je ne suis pas un créateur dans sa tour d'ivoire. Rencontrer des gens qui me racontent leurs expériences et leur vie me nourrit, c'est une démarche qui m'est indispensable. »*

Noël à la bibliothèque

Retrouvez à celle du Perrier un atelier de cartes de vœux en pop-up et à la bibliothèque Pierre Goy des jeux passants autour des livres le 18 décembre, tandis que la bibliothèque de Romagny propose un atelier de décorations de Noël poétiques le 21 décembre. Sans oublier tout au long du mois des lectures, un atelier de film d'animation le 23 décembre, un goûter philo le 11 décembre et le désormais traditionnel SWAP (échanges de livres cadeaux entre lecteurs) !

Toutes les dates dans l'agenda en fin du JIM et inscriptions dans les bibliothèques.

Marcel Duchamp inspire l'A-musée

Le 23 novembre a lieu l'ouverture de la nouvelle édition de l'A-musée à la MJC Centre. Pour la première fois depuis sa création en 2001, cette exposition interactive et ludique est consacrée à l'oeuvre d'un artiste qui a marqué son époque, Marcel Duchamp.



L'A-musée s'installe avec un nouveau programme de découverte de l'histoire de l'art destiné au jeune public. Des ateliers, des rencontres, des projections… sont proposés autour d'un évènement central : une exposition interactive et ludique qui comporte un ensemble de manipulations et de jeux permettant aux spectateurs, même les plus jeunes d'accéder au sens des œuvres tout en s'amusant.

Pour la première fois, cette exposition de l'A-musée intitulée "L'ombre de Marcel" sera consacrée à l'oeuvre d'un seul artiste, Marcel Duchamp (1897 – 1968), artiste majeur du XXe siècle que l'on peut considérer comme le père de l'art d'aujourd'hui.

La vie de Marcel Duchamp s'inscrit en effet dans l'histoire de la modernité : les machines, le mouvement, les grandes utopies… Découvrir son parcours sera l'occasion de plonger dans la vie bouillonnante du début du XXe siècle.

Venez nombreux jouer Marcel, un artiste lui-même très joueur. Entrée libre.

Inauguration le samedi 23 novembre à partir de 15h - concert et goûter gratuit.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.amusee.mjc-annemasse.org
L'A-musée – MJC Centre
3 rue du 8 mai 1945 74100 Annemasse
amusee@mjc-annemasse.org

« Bonjour l'Hiver » : 11 jours d'art de rue, de fête et de jeux !

Du 13 au 24 décembre, « Bonjour l'Hiver » revient avec une programmation magique et poétique pour le bonheur des petits et grands ! Un moment d'enchantement avant Noël, où la musique et les couleurs envahiront les rues. Au menu : des compagnies des arts de la rue toujours plus créatives, des animations gratuites pour tous et le Marché de Noël avec ses exposants !

Comme chaque hiver, Annemasse vous emmènera dans un monde de rêves et d'imagination ! Organisé par la Ville, en collaboration avec le Théâtre de la Toupine, le festival des arts de la rue vous proposera une programmation de spectacles déambulatoires dans les rues du centre-ville plus enchanteurs les uns que les autres.

Des spectacles envoûtants seront au rendez-vous pour émerveiller la ville. Laissez-vous emporter dans un voyage sans précédent avec le zeppelin de la Bafulda, découvrez le Bestiaire Alpin et son manège composé





d'animaux emblématiques des Alpes, mettez-vous dans la peau d'une marionnette, admirez un flamant rose géant ou suivez Melchior et son éléphant blanc... Et tellement de surprises encore !

La traditionnelle journée des enfants aura lieu le 18 décembre au Complexe Martin Luther King.

Et surtout ne manquez pas l'arrivée acrobatique du Père Noël le 23 décembre, à 18h, sur la Place de la Libération !



POUR EN SAVOIR PLUS
Annemasse Tourisme 04 50 95 07 10
www.annemasse.fr/Culture/Vie-culturelle/Festivals
www.annemasse-tourisme.com

Bienvenue au marché de Noël !

A proximité de l'Hôtel de Ville, des rues commerçantes et des parkings, le marché de Noël retrouvera sa place dans une ambiance féerique, chaleureuse et festive dans les artères piétonnes.

Accompagnant le festival des arts de la rue, plus de 30 exposants sont attendus. Ils s'installeront dans un village de chalets à la décoration soignée, aux couleurs de l'hiver. Chacun trouvera une bonne raison de rendre visite aux nombreux stands, qu'il s'agisse d'assouvir une envie de crêpes, de marrons ou de faire un cadeau pour Noël. Les produits présentés respecteront la tradition de Noël. Ainsi, vous pourrez dénicher des cadeaux créatifs, artisanaux, imaginatifs, des spécialités gourmandes et régionales et autres décorations typiques des fêtes de Noël. Les rues se pareront de sapins et de lumières au milieu des manèges et des animations du festival des arts de la rue.

Ouverture du Marché de Noël : vendredi 13 décembre en spectacle.

Clôture : mardi 24 décembre au soir.
Le public sera accueilli tous les jours de 10 heures à 19 heures.

Les commerces du centre-ville seront ouverts les dimanches 15 et 22 décembre 2013.

www.annemasse.fr/Economie/





Le Petit Village de Noël

Vivez également toute la magie de Noël en vous promenant place de l'Hôtel de Ville dans le "Petit Village de Noël" animé par Annemasse Tourisme. Au programme : des balades en carriole tirée par Quovadis, âne émérite et ami des tout petits, une mini ferme avec poules, biquettes et lapins, des dégustations de produits du terroir et des lectures de contes sous une yourte.

Egalement du 13 au 15 décembre, "Destination Montagne". Les stations et accompagnateurs en montagne "descendent" à la ville pour vous présenter tous leurs bons plans de l'hiver.



A PARTIR DU 15 NOVEMBRE
Swap de Noël
Nous avons tous chez nous des livres qui encombrent nos étagères et que nous ne lirons plus même si nous les avons aimés.
A l'occasion des fêtes de fin d'année, la bibliothèque vous propose d'échanger avec une autre personne, un ou deux de ces livres sous forme de paquet cadeau à déposer à la bibliothèque.
Cette action d'échange de cadeaux autour d'un thème entre des personnes qui ne se connaissent pas se nomme un swap.
Amenez vos livres emballés et remplissez un questionnaire autour de vos goûts pour l'échange. Ouvert à tous les âges !
Bibliothèque Pierre Goy

12 AU 23 NOVEMBRE
A LA DÉCOUVERTE DE LA ROUMANIE
Proposé par Hana Banuta, marionnettiste. Manifestation organisée à la MJC Sud centre social. Expositions photos « Touriste dans ma ville » par Alex lacob avec vernissage mercredi 13 novembre à ***18h30***.
15 novembre
Spectacle « Marionnettes, danse et chant d'ailleurs »
20h à l'auditorium
18 novembre
Atelier « Œufs peints »
14h à 16h
22 novembre
Conférence " Les Roumains et leurs origines, leur culture et leur pays "
20h

DU 23 NOVEMBRE AU 14 MAI 2014
EXPOSITION DE L'A-MUSÉE "L'OMBRE DE MARCEL"
Exposition interactive pédagogique inspirée de Marcel Duchamp.
Proposée par Michel Delajoud.
amusee@mjc-annemasse.org
Programme sur www.amusee.mjc-annemasse.org
MJC Centre

13 AU 15 NOVEMBRE
CIRQUE : FACE NORD
Mercredi et jeudi ***20h30***, vendredi ***19h30***
Bâtisseurs de formes en mouvements, ils poussent, tirent, et finissent par donner naissance à d'incroyables architectures vivantes : voûtes, arcs-boutants, ponts, colonnes de chair et de muscles... Par la Compagnie Un Loup pour l'Homme.
A partir de 8 ans.
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans).
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

15 NOVEMBRE
APRÈS-MIDI "LOGEMENTS PARTAGÉS : UTOPIE OU RÉALITÉ"
14h à 17h
Le collectif "Bien vieillir" organise un après-midi sur le thème « Logements partagés : utopie ou réalité ». Projection du film-comédie « Et si on vivait tous ensemble » de Stéphane Robelin suivie d'une table ronde avec la participation d'associations impliquées dans des expériences de colocations seniors-seniors et intergénérationnelles et les services de l'agglomération d'Annemasse et d'Arve et Salève.
Entrée libre.
Salle de conférence du complexe Martin Luther King

16 NOVEMBRE
CONCERT RAP : IAM + MONDOGIFT
20h30
Un quart de siècle au service du hip-hop. IAM déploie fièrement le drapeau d'un rap adulte, intense, plus actuel que jamais.
Adulte : de 19 à 22 €, enfant : 14 € (- 20 ans).
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

COLLECTE DE VÉLOS POUR L'AFRIQUE
De 9h à 17h
Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité internationale.
Maison des Sports

ATELIER YOGA THÉRAPIE
10h45 à 12h
Animé par Françoise Schaffter.
MJC Centre

ANALYSE DU FILM "MATRIX 1"
16h30 à 20h30
Par Abderrahmane Bekiekh
Ciné Actuel

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE CHABLAIS PARC "AVANT-PREMIÈRE"
De 11h à 18h
Ouverture des nouvelles rues piétonnes commerçantes. Animations gratuites de 11h à 18h. 11h : inauguration.
Virgil et Ville d'Annemasse
17 rue du Chablais

18 AU 23 NOVEMBRE
EXPOSITION SUR LES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES
Organisée par la MJC Sud
Galerie marchande du centre commercial du Perrier

19 NOVEMBRE
RENDEZ-VOUS DE LA CITÉ : QU'EST-CE QUE LA GENÈVE INTERNATIONALE ?
12h30 à 14h
Ouvert à tous sur inscription avant le 18 novembre sur le site : http://www.cite-solidarite.fr/offre-deservices/centre-de-ressources/rendez-vous-de-la-cite/rendez-vous-du-19-novembre-2013/
Organisé par la Cité de la Solidarité et Elisabeth Wilson d'Alliance globale contre les mutilations génitales féminines, chef des relations publiques, médias et plaidoyer, journaliste et collaboratrice du magasine UN Spécial.
Cité de la Solidarité, salon du rez-de-chaussée, 13 av. Emile Zola

JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE
Saison Suisse 13-14 Swiss Time Project "A heure fixe, pas une minute à perdre"
Du mardi au samedi de ***14h*** à ***18h30***. Fermé dimanche et jours fériés.
En 2013-2014, la Villa du Parc se met à l'heure Suisse et lance plusieurs partenariats avec la scène artistique de l'autre côté de la frontière. Cet automne, de jeunes artistes suisses présentent dans des temps d'exposition variables des projets où le rapport au temps et le process de l'œuvre sont mis en avant.
2e accrochage :
8 nov. Pascal Schwaighofer à ***18h30*** (vernissage 2).
3e accrochage : Marie Velardi, 29 nov à ***18h30*** (vernissage 3).
Visites commentées : ***22 nov. à 17h, 13 déc. à 12h15.***
www.villaduparc.org.
Entrée libre.
Villa du Parc, centre d'art contemporain

20 NOVEMBRE
CONCERT ROCK : ALICE'S BURROW + MARATHON
20h30
Les soirées Pulse : des concerts gratuits au Kafé de Château Rouge avec le meilleur de la scène régionale.
La soirée sera rock, avec les énergiques Alice's Burrow et les Annéciens de Marathon.
Entrée libre
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

20 NOVEMBRE
Zoom sur les métiers de l'humanitaire et du développement
10h à 12h30
Organisé par la Cité de la Solidarité Internationale en partenariat avec la Cité des Métiers du Grand Genève – Centre Associé Annemasse, le CIEDEL (Centre d'information et d'études sur le développement local) et l'Institut Bioforce.
Sont proposés des ateliers de sensibilisation aux métiers de l'humanitaire et du développement sous forme de réunions thématiques. Ainsi, durant 2h, des professionnels de la Solidarité, du local à l'International viennent répondre aux questions du public.
Ouvert à tous sur inscription en suivant le lien http://www.cite-solidarite.fr/loffre-deservices/accueil-information-orientation/zoom-metiers/
Maison de l'Economie Développement, 6e étage,
13 av. Emile Zola

20 NOVEMBRE
LECTURES ECLAIRS
16h30
30 minutes pour découvrir des coups de coeur et écouter des histoires, à partir de 3 ans. Entrée libre.
Bibliothèque du Perrier

DANSE : DANS LE VENTRE DU LOUP
14h30
Par la Compagnie Didascalie. Ce conte initiatique, variation poétique des Trois petits cochons, s'amuse des clichés modernes sur notre quête matérialiste d'aisance et d'utilité.
Adulte : de 10 à 12 €, enfant : 7 € (- 20 ans). 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

22 NOVEMBRE
VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION "SAISON SUISSE"
17h
www.villaduparc.org.
Villa du Parc, Centre d'art contemporain.





22 NOVEMBRE
CONCERT : FAUVE + EREVAN TUSK
20h30
Fauve adhère de façon inébranlable à la croyance selon laquelle l'Amour peut rafler la mise dans ce monde bizarre. Erevan Tusk dessine la cartographie sensible d'une pop personnelle et intemporelle.
Adulte : de 15 à 18 €,
enfant : 12 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA CITÉ DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
De 16h30 à 21h
Portes ouvertes organisées par la Cité de la Solidarité internationale en partenariat avec ses locataires : Aides, Groupe d'interventions et de secours 74 (GIS74) ; Groupe Urgence réhabilitation développement (Groupe URD), Islamic relief suisse, WECF France, Izi Collecte (Prestataire de services des ONG), Yelen.
Les locataires de la Cité de la Solidarité Internationale ouvrent leurs portes et animent des ateliers de sensibilisation
et de promotion sur leur thématique respective puis une conférence : "Parcours vers l'autonomie".
Cité de la Solidarité Internationale, rez-de-chaussée et 3e étage, 13 av. Emile Zola.

23 NOVEMBRE
FESTIPLUS : "LOULOU"
16h30
Spectacle de marionnettes dès 3 ans par le Théâtre Jucada.
MJC Centre

STAGE PLEINE CONSCIENCE
9h30 à 12h
Animé par Isabelle Gorioux.
MJC Centre

APRÈS-MIDI FESTIF ET INAUGURATION DE L'A-MUSÉE
Exposition-jeu interactive pour petits et grands.
MJC Centre

LES SAMEDIS DE LA MJC ROMAGNY
Activités proposées aux habitants, aux familles.
Thème et horaires :
se renseigner au 04 50 92 64 97
MJC Romagny

23 NOVEMBRE
CONCERT " TRIO OYAT"
20h
Avec Joseph Frusciante.
Auditorium

26 NOVEMBRE
CONCERT : OLIVIA RUIZ
20h30
Olivia Ruiz offre la séduction, l'énergie, et la surprise pour mieux embarquer le public, tous les publics, dans son univers.
Ce quatrième album marque un accomplissement : pour la première fois, Olivia Ruiz en signe entièrement paroles et musique, et en cosigne la réalisation, ménageant intelligemment ses effets, entre pop-rock post-cabaret et ballades cinématographiques assez puissantes.
Adulte : de 23 à 28 €,
enfant : 17 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

27 NOVEMBRE
Y A-T-IL UNE VERITE EN ECONOMIE ?
19h30
3e séance du cycle Economie.
Peut-on rendre compte objectivement de la réalité économique et sociale ? Pourquoi les économistes ne sont-ils pas tous d'accord ? Peut-on faire dire ce que l'on veut aux chiffres ?
Conférence-débat organisée par l'Université populaire.
Salle 24/25, complexe Martin Luther King

28 NOVEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du conseil, Hôtel de Ville

29 NOVEMBRE
"VISITES À MISTER GREEN"
20h30
De Jeff Baron, mise en scène : Béatrice Croquet.
Proposé par le Théâtre du Torrent.
Réservations : 04 50 43 24 24
www.theatre-du-torrent.fr
Théâtre Michel Servet



29 NOVEMBRE
CONCERT DUB : DUB INVADERS + OBF
20h30
Cette année encore le Télérama Dub festival fait escale à Château Rouge pour une nuit de basses gargantuesques jusqu'à 4h du matin. C'est le collectif genevois N. S. Kroo qui réchauffera l'ambiance avec son dub électronique.
Adulte : de 15 à 18 €,
enfant : 12 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

30 NOVEMBRE
"VISITES À MISTER GREEN"
17h et 20h30
Proposé par le Théâtre du Torrent
Réservations : 04 50 43 24 24.
www.theatre-du-torrent.fr
Théâtre Michel Servet

CONCERT LYRIQUE
20h
Organisé par les ACLI Annemasse à l'occasion de leur 40 ans
Entrée 8 € - réservations : 04 50 39 34 21 ou acli.asse@sfr.fr
Auditorium du Perrier

7E RENCONTRES DU COURT-MÉTRAGE
A partir de ***17h30***
Ciné Actuel

LOTO FAMILIAL
De 14h à 17h
MJC SUD

1ER DÉCEMBRE
"VISITES À MISTER GREEN"
17h
Proposé par le Théâtre du Torrent
Réservations : 04 50 43 24 24
www.theatre-du-torrent.fr
Théâtre Michel Servet

DU 3 AU 7 DÉCEMBRE
THÉÂTRE : GIORDANO BRUNO
19h30 le 3 et 6. ***20h30*** le 4, 5, 7.
17h le 7
Spectacle déambulatoire à la découverte de Giordano Bruno, astronome, philosophe et arpenteur de l'infini qui fut contemporain de Galilée. Plaidoyer contre l'ignorance et l'obscurantisme, ce spectacle évoque l'histoire d'une pensée révoltée, qui propulse un homme à la découverte du monde dans une Europe en pleine guerre de religions et en proie aux épidémies de peste noire. Par la Compagnie du Bredin.
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans).04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

2 AU 14 DÉCEMBRE
A la découverte de Madagascar
Manifestation organisée à la MJC Sud centre social. Avec Vaovy la fondation. Exposition
" le Grand Sud de Madagascar "
Aux horaires d'ouverture de la MJC Sud
Vernissage : mercredi 4 décembre à ***18h*** à la MJC Sud
Entrée libre.

6 décembre
Atelier "Coiffures traditionnelles "
14h

9 décembre
Conférence "La culture et le patrimoine culturel"
20h
Avec Anatole Ramaroson, journaliste réalisateur et Mbasalala, artiste – chercheur.

11 décembre
Spectacle enfant "Conte et Musique de Mada"
14h
Avec le Groupe Mamiso. Entrée : 4€.

13 décembre
Séance ciné "L'Opéra du bout du Monde"
20h
Réalisé par Marie-Clémence et César Paes.

14 décembre
Concert et défilé de mode "Hommage à Gabin"
20h
Proposé par le styliste-modèle du Sud malgache et L'ensemble MUSUM – Vaovy
Entrée libre + Chapeau
Auditorium

4 DÉCEMBRE
THÉÂTRE D'OMBRES : L'ENFANT DE LA HAUTE MER
14h30
Un spectacle doux et poétique dans lequel le spectateur se laisse bercer entre rêve et réalité. Théâtre d'ombres par le Théâtre de Nuit. A partir de 6 ans.
Adulte : de 10 à 12 €,
enfant : 7 € (- 20 ans).
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

SPECTACLE JEUNE PUBLIC "C'EST LA SURPRISE"
14h30
Par la Compagnie des Gens de Passage. Conte et chant pour Noël à partir de 4 ans. Entrée : 4€ (gratuit pour le parent accompagnateur)
Auditorium du Perrier





FAUVE
GIORDANO BRUNO
© C. Raynaud de Lage

5 DÉCEMBRE
RENCONTRE AUTOUR D'UN LIVRE
19h
Rencontre débat autour de l'ouvrage "Un bûcher sous la neige" de Susan Fletcher. Livre historique, ode à l'amour et à la nature au cœur de l'Ecosse du XVIIe siècle. Proposée par l'Université populaire.
Chez Françoise Surette 2, rue du Rhône, code 12

"SOIRÉE CABARET ! "
20h
Dans le cadre de la Journée mondiale du bénévolat.
MJC SUD centre social

6 DÉCEMBRE
RENDEZ-VOUS DE QUARTIER
17h à 19h
Ouvert à tous, temps d'échange entre les habitants du quartier de Romagny.
MJC Romagny

7 DÉCEMBRE
GALA DE BOXE
19h
Maison des Sports

BIBERONNADES
9h15
Les bibliothécaires racontent des histoires, font découvrir des livres... Il faut juste avoir moins de 4 ans. Entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

ATELIER TERRE-MODELAGE PARENTS/ENFANTS
9h à 12h
Dès 6 ans et ados, animé par Cyrielle Munoz sur le thème "déco de Noël pour la maison".
Villa Rocailles de la MJC Centre

ATELIER YOGA BIEN-ÊTRE
9h à 12h
Animé par Françoise Schaffter.
MJC Centre

CONCERT DE L'OVVA
20h30
Concert de fin d'année
Château Rouge

10 DÉCEMBRE
ATELIER DE BRICOLAGE DE NOËL
16h-18h
Pour décorer la bibliothèque.
Bibliothèque du Perrier

DANSE : PARDI}
19h30
La danse, la vidéo et l'utilisation de masques font ressentir toute la délicatesse et l'élégance de ce lieu au-delà du tunnel où le temps semble suspendu. Pardi} est une vision onirique du paradis. C'est un jardin d'Eden, une arche, une île, une parenthèse... Jeune compagnie, La Vouivre manie la danse comme une histoire intime, malicieusement détournée.
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans). 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

LECTURES ECLAIRS "EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL..."
16h30
30 minutes pour découvrir des coups de coeur et écouter des histoires, à partir de 3 ans. Entrée libre.
Bibliothèque du Perrier

11 DÉCEMBRE
CONCERT : VISIONS
19h30
Dans le cadre de Musique à l'Auditorium, un concert de Namascae Lemanic Modern Ensemble
Adulte : de 11 à 13 €,
enfant : 7 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

11 DÉCEMBRE
THÉÂTRE D'OBJETS : EN PISTE
14h30 et 18h
Théâtre d'objets et clown par la Compagnie Entre eux deux rives.
Dans un univers de bric et de broc, Grenadine et son nez rouge évoque le monde du cirque d'antan.
Des funambules, des contorsionnistes, des acrobates, un Monsieur Loyal, tout un univers qui vient à notre rencontre, avec poésie et humour.
A partir de 3 ans.
Adulte : de 10 à 12 €,
enfant : 7 € (- 20 ans).
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

GOÛTER PHILO AUTOUR DU BONHEUR ET DU PARTAGE
17h
Un goûter philo pour les fêtes de fin d'année qui permettra de s'interroger sur ce qu'est le bonheur et sur la notion de partage. A partir de 6 ans.
Bibliothèque de Romagny

DU 13 AU 24 DÉCEMBRE
Festival Bonjour l'hiver

La Ville propose, en collaboration avec le Théâtre de la Toupine, un festival des arts de la rue riche en surprises. Comme chaque année, vous retrouverez les déambulations qui font de l'un des principaux festivals de théâtre de rue d'hiver de la région, un événement à ne manquer sous aucun prétexte.

Mercredi 18 décembre après-midi
Journée des enfants avec parade et bal
Complexe MLK

lundi 23 décembre
Arrivée fantastique du Père Noël
Gratuit. Service Evénementiel de la Ville : 04 50 87 12 83
Centre-ville

Du 13 au 24 décembre
- Marché de Noël
Tous les jours de ***11h à 19h*** - Inauguration le 13 décembre
Au cœur de la ville, un petit village de chalets prend place dans une ambiance féérique où chacun trouvera une bonne raison de rendre visite aux nombreux exposants, pour assouvir une envie de crêpes, de marrons ou pour faire un cadeau pour Noël.
Gratuit. Service Economie de la Ville : 04 50 95 07 00
- Le Petit Village de Noël
Lectures de contes, mini-ferme, balades en âne, ateliers enfants... faites le plein de moments féériques.



Et du 13 au 15 décembre,
Destination Montagne !
Les stations de ski et accompagnateurs en montagne vous proposent leurs bons plans de l'hiver.
Gratuit - **Centre-ville**
Contact : Annemasse Tourisme – annemasse-tourisme.com – 04 50 95 07 10

11 DÉCEMBRE
INFO DU MOIS
19h30
Conférence - débat animée par Louis Caul-Futy, président d'honneur du Comité régional des Universités populaires Rhône-Alpes portant sur l'actualité sociale, économique et politique, tant nationale qu'internationale.
Organisée par l'Université populaire.
Salle MC Solaar, MJC Sud centre social

13 DÉCEMBRE
VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION "SAISON SUISSE"
12h15
www.villaduparc.org.
Villa du Parc, Centre d'art contemporain

14 DÉCEMBRE
STAGE TECHNIQUES DE RELAXATION
De ***10h à 13h et de 14h à 18h***
Animé par Giuseppe Stella
MJC Centre

CONCERT : AMADOU ET MARIAM
ANNULÉ
La tournée d'Amadou & Mariam est annulée. Pour le remboursement, merci de vous adressez à votre point de vente.

LES SAMEDIS DE LA MJC ROMAGNY
Activités proposées aux habitants, aux familles.
Thème et horaires: se renseigner au 04 50 92 64 97
MJC Romagny

14-15 DÉCEMBRE
CONCERT DE NOËL DU CONSERVATOIRE
19h samedi, ***17h*** dimanche.
Entrée gratuite
Auditorium du Perrier

17 DÉCEMBRE
DANSE CONTEMPORAINE
" Les ateliers sortent leurs mouvements d'hiver ". Présentation organisée par la MJC Sud centre social à la tombée de la nuit (annulée si pluie).
Place Jean Jaurès

CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du conseil, Hôtel de Ville

18 DÉCEMBRE
BONJOUR L'HIVER : JOURNÉE DES ENFANTS
Après-midi
Parade et bal des enfants. Gratuit. Service Evénementiel de la Ville : 04 50 87 12 83
Complexe Martin Luther King



18 DÉCEMBRE
LES MÉLI-MÉLONS DE NOËL : JEUX PASSANTS
De 14h30 à 17h
Un moment de partage, de douceur, de rires et de rêves en famille sur le thème de Noël. Deux par deux (un parent et un enfant), découvrez des livres jeunesse au travers de jeux et d'histoires.
Avec Laure Hurstel de l'Association "Et patati et patata".
Parent-enfant à partir de 3 ans.
Entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

CONCERT "MUSIQUE ET CHANT LYRIQUE DE NOËL"
20h
Avec Prune Guillaumon. Participation libre : chapeau.
Organisé par la MJC Sud centre social.
Auditorium du Perrier

THÉÂTRE D'OBJETS : EN PISTE
14h30 et 18h
Théâtre d'objets et clown par la Compagnie Entre eux deux rives.
Dans un univers de bric et de broc, Grenadine et son nez rouge évoque le monde du cirque d'antan.
Adulte : de 10 à 12 €,
enfant : 7 € (- 20 ans). A partir de 3 ans.
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

MERCRED'HISTOIRES DE NOËL
17h
Une lecture offerte faite de neige, de rêve et de douceur.
A partir de 4 ans. Entrée libre.
Bibliothèque de Romagny

CONCERT ROCK REGGAE : DUB SILENCE - JACK'S SOUND
20h30
Une soirée Yrépètochatô qui envoie du gros avec le reggae de Dub Silence, un jeune groupe de reggae /dub / hip-hop de la région annemassienne et le rock de Jack's Sound.
Entrée libre. 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

REMISE DU SWAP DE NOËL
17h30
Venez vous retrouver au pied du sapin et autour de petites douceurs pour l'échange de livres cadeaux.
Bibliothèque Pierre Goy

20 DÉCEMBRE
CONCERT PUNK : TAGADA JONES + 1KUB & THE WICKED WICKED
20h30
Tagada Jones, libre, militant et indépendant depuis 1993 sont une référence punk française. 1Kub & The Wicked Wicked libère les chiens de l'électro-punk hip hop français.
Plein tarif 15€. Tarif réduit 11€.
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

21 DÉCEMBRE
ATELIER NOËL DE PAPIER
De 10h à 12h
Cet atelier, à partir de papier recyclé, permet aux enfants de créer des objets de décoration pour les fêtes de fin d'année. A partir de 8 ans.
Bibliothèque de Romagny

STAGE PLEINE CONSCIENCE
9h30 à 12h
Animé par Isabelle Gorioux.
MJC Centre

23 DÉCEMBRE
ATELIER DE RÉALISATION D'UN FILM D'ANIMATION
De 14h à 18h
Création d'un film annonçant les 20 ans du Festival du Livre Jeunesse.
Avec Karine Pollien de Kadidja production.
A partir de 10 ans jusqu'à pas d'âge...
Bibliothèque Pierre Goy

ARRIVÉE FANTASTIQUE DU PÈRE NOËL
Dès 18h
Dans le cadre de Bonjour l'hiver.
Service Evénementiel 04 50 87 12 83
Place de la Libération

JANVIER 2014

DU 6 AU 18 JANVIER
EXPO "SEULS AU MONDE" DE SAMUEL MAURIN
Aux horaires d'ouverture de la MJC SUD.
Vernissage : mercredi 8 janvier à ***18h30***
Entrée libre.
MJC Sud centre social

8, 15 ET 11 JANVIER
THÉÂTRE D'OBJETS : PICCOLI SENTIMENTATI
14h30 le 8 et 15, ***17h*** le 11
Les Belges du Tof Théâtre et les Italiens du Teatro delle Briciole ont uni leurs talents de plasticien, marionnettiste et musicien pour créer un spectacle complet. A partir de 3 ans.
Adulte : de 10 à 12 €, enfant : 7 €
(- 20 ans). 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

Bibliothèque municipale Pierre Goy
4, place du Clos Fleury
74100 ANNEMASSE
04 50 95 89 09
bibasse@mairie-annemasse.fr

Conservatoire de Musique
7, rue des Savoie
74100 ANNEMASSE
04 50 84 23 20
conservatoire@mairie-annemasse.fr

Maison des Sports
30, rue Pasteur 74100 ANNEMASSE
04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr

MJC SUD centre social
2, place Jean Jaurès – B.P. 265
74106 ANNEMASSE CEDEX
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

MJC Romagny
Place Jean Monnet
74100 ANNEMASSE
04 50 92 64 97
info@mjc-romagny.org

MJC CENTRE
3 rue du 8 mai
74100 ANNEMASSE
04 50 92 10 20
centre@mjc-annemasse.fr
www.centre.mjc-annemasse.fr

Université populaire
Maison des Associations
Rue du Dr Baud
Boite 31
74100 ANNEMASSE
09 62 03 95 32
06 30 35 39 63

Château Rouge
1, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE
04 50 43 24 24
www.chateau-rouge.net

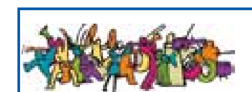
Villa du Parc
Centre d'art contemporain
12, rue de Genève
74100 ANNEMASSE
04 50 38 84 61
www.villaduparc.org

9 - 10 JANVIER
CIRQUE : SMASHED
20h30 le 9, ***19h30*** le 10
Les Gandini, pince-sans-rire so british, portent haut et loin l'art du cirque et de la jonglerie. A partir de 8 ans.
Adulte :de 15 à 18 €, enfant : 12 €
(- 20 ans). 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

10 JANVIER
RENDEZ-VOUS DE QUARTIER
17h à 19h
Ouvert à tous, temps d'échange entre les habitants du quartier de Romagny. L'occasion de se souhaiter une bonne année.
MJC Romagny

14 - 15 JANVIER
DANSE : CHANGE OR DIE
20h30
Cette nouvelle pièce de Brigitte Seth et Roser Montllo Guberna sonne comme un cri de guerre et évoque la nécessité de trouver sa place et sauver sa peau.
Adulte :de 15 à 18 €, enfant : 12 €
(- 20 ans). 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

15 JANVIER
SPECTACLE JEUNE PUBLIC "MES BALLONS ONT DISPARU"
14h30
Avec Willow le magicien. Entrée : 4 €
Auditorium du Perrier



Conservatoire de Musique
retrouvez toutes nos auditions et concerts sur le site : www.annemasse.fr rubrique culture

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr
Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr/dg@mairie-annemasse.fr

Expression de la Majorité

« Annemasse Ensemble »

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ POUR UNE QUALITÉ DE VIE

Aujourd'hui, nombreux sont nos partenaires qui qualifient avec admiration, Annemasse **parmi les villes les plus dynamiques.**

C'est là que « ça se passe », disent-ils, en évoquant les aménagements urbains des transports en commun en projet et du développement économique. Annemasse et son agglomération sont cités par les médias comme un des territoires français les plus attractifs et ayant donc le plus d'avenir.

Ces constats nous réjouissent mais dans le même temps, nous entendons d'autres dire que « ça va trop vite », que « l'on accueille trop de nouveaux habitants », que « l'on ne reconnaît plus la petite ville frontalière d'il y a quelques dizaines d'années ».

Alors donnons d'abord quelques chiffres démontrant que le développement de notre ville est maîtrisé. Dans les 10 dernières années la population du département a régulièrement augmenté de 1.4% par an, celle de l'Agglomération annemassienne de 1.8% et celle d'Annemasse, ville centre de 1.5%.
Un chiffre donc très proche de l'évolution départementale.

Et puis, à n'en pas douter il vaut mieux être dans une ville qui voit sa population augmenter, plutôt que dans une autre qui perd des habitants, donc des emplois, et par conséquent de l'activité économique. Il vaut mieux voir naître **de nouveaux quartiers animés comme Chablais Parc,** et imaginer la ville avec un RER, un tram, un bus à haut niveau de service que gérer une problématique désertification comme la fermeture d'écoles. Si ces travaux créent des nuisances, ils sont d'abord pourvoyeurs d'emplois, directs et indirects et ferment de la qualité de vie.
Aujourd'hui, il faut encore **plus associer maîtrise du développement et amélioration de la qualité de ville**. Les espaces publics ont grandi en nombre et en qualité. Ce sont des lieux de respiration et du vivre ensemble. Liaisons vertes et espaces verts devront tenir plus de place et dans le même temps, il faudra répondre aux besoins en logement. Le choix fait par l'Agglo de favoriser les transports en commun permettra de mettre fin aux embouteillages et de mieux vivre. Les services aux habitants devront maintenir leur qualité et satisfaire les demandes. Les activités commerciales et économiques comme la culture et le sport, accessibles à tous feront de notre ville, **la capitale française du Grand Genève.**

Nous faisons le pari d'une ville animée, attractive et apaisée, où chacun trouve sa place pour partager le vivre ensemble.


contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa mémoire

Les places d'Annemasse

Parce que la ville a changé par rapport aux souvenirs des « anciens Annemassiens », le JIM reprend les textes préparés par une dizaine d'habitants lors du forum « Annemasse, ma ville demain » : celui des places d'Annemasse et de leurs fonctions à travers le temps.

La place de la Gare

Cette place fait partie des premières aménagées à Annemasse avec la construction de la gare et l'arrivée du chemin de fer en 1880. Tous les moyens de transport existant à l'époque (grandes lignes PLM d'abord, puis SNCF, petit train du CEN Annemasse-Sixt ou encore le tramway n°12) avaient soit un arrêt soit leur terminus à la gare. L'unique fonction de la place était donc liée à l'accueil et au passage des voyageurs. Le quartier était doté principalement d'hôtels-restaurants : hôtel de la Gare, de l'Europe, de Paris, hôtel Terminus. Ils étaient les lieux privilégiés des haltes, rencontres ou rendez-vous. Il y avait aussi de nombreux commerces.

La place à son origine

Tout le monde empruntait le rail : le centre d'Annemasse et toutes les activités commençaient en fait dans le quartier de la gare.

Espace commun «Réussir Annemasse» et JP Benoist

L'ECONOMIE LOCALE PREND L'EAU !


Dimanche, 20 octobre les rues de la ville n'auront jamais autant été animées.
Annemasse est devenu l'espace d'un jour, le chantre de la contestation, une contestation légitime.
Les frontaliers d'Evian, de Thonon, d'Annecy, de Divonne, de Gex, d'Onex...de l'Agglo Annemassienne... se sont retrouvés accompagnés de leurs parlementaires et élus d'Opposition, place Martin Luther King, à l'initiative du « Groupement Européen des Frontaliers » et du collectif « Frontaliers ou bien ? ».
Tous ont bravé la pluie battante pour demander au gouvernement de renégocier la décision de la Ministre des affaires sociales : la suppression pure et simple du droit d'option.
Le droit d'option permet aux français travaillant en Suisse de choisir leur régime d'assurance maladie, privé ou public. La grande majorité d'entre eux ont choisi la l'assurance privée, et sont aujourd'hui couverts pour leurs soins en Suisse. Les accords signés entre la Suisse et L'UE fixent le 1er juin 2014 comme date d'échéance pour la liberté de ce choix.

Questions posées par la suppression du droit d'option
La suppression du droit d'option pénalise ceux qui travaillent en Suisse mais aussi ceux qui travaillent en France, alors qu'à priori on pourrait penser qu'ils ne sont pas concernés. Ces graves conséquences nous amènent à nous interroger sur le soutien apporté par le Maire socialiste de notre ville à cette décision du gouvernement.

L'idéologie du Gouvernement socialiste
La suppression du droit d'option n'était pas inéluctable ! Mais l'on sait que le gouvernement, et tous ceux qui le soutiennent, par simple posture idéologique, réprouvent tout ce qui est étiqueté «privé», l'économie privée, les sociétés privées, les assurances privées. Ils ne jurent que par le « public ».
L'analyse des impacts économiques de cette décision n'est pas présentée. Peu importe que les cotisations soient moins élevées chez les assureurs privés, qui tous fournissent ce service aux frontaliers, que celles payées à la sécurité sociale. Peu leur importe que cette amputation du pouvoir d'achat de 65 000 travailleurs puisse avoir des répercussions catastrophiques sur l'économie locale qui perdra cette différence entre les cotisations privées et celles de la CMU, à multiplier par 65 000. Or les frontaliers craignent de perdre un mois de salaire, mais même un demi mois de salaire serait énorme à l'échelle économique d'une région !
Il faut savoir que les 140 000 frontaliers France Suisse pèsent 1% du PIB français ! Dès lors, dans un contexte économique et social très difficile, supprimer le droit d'option frappera l'économie locale de plein fouet et dégradera très certainement l'emploi.

Incohérence économique du gouvernement socialiste
Sous le régime de la CMU qui s'imposera à eux le 1er juin 2014, les frontaliers rapporteront environ 150 millions d'euros aux caisses de la sécurité sociale. Mais si ces recettes ont été évaluées, quand est-il du coût ?
Aucun chiffre n'a été avancé sur ce que la sécurité sociale devra débourser ! Qu'en est-il aussi du flux de personnes dans les hôpitaux de la région déjà saturés, dans les salles d'attente des généralistes et autres spécialistes ? De ceux qui suivent des traitements en Suisse qui recommenceront tout le parcours thérapeutique du côté français ? Ce sont toutes nos infrastructures qui vont être impactées.

Le Maire d'Annemasse défile sans son écharpe tricolore
Devant les précédentes mobilisations, le gouvernement avait commandé une enquête portant sur l'intégration des travailleurs frontaliers dans le droit commun de l'Assurance Maladie. C'est à ce moment là, Monsieur le Maire, qu'il fallait demander à vos amis Ministres de créer une commission de réflexion sur le statut spécifique du frontalier. Evidemment, à moyen terme, élus et associations devront réfléchir ensemble aux cadres futurs nécessaires à la construction d'une grande région de santé transfrontalière. **Vous avez plaidé pour cette grande région de santé en réponse aux journalistes au cours de la manifestation justifiant ainsi votre présence pour le moins incongrue car, en attendant, vous soutenez l'abrogation du droit d'option et contribuez ainsi à mettre en péril une économie locale qui risque de prendre l'eau.**

F. Vigny & JP Benoist, M. Augusto-Vaz, C. Duret-Nasr, R. Ferdel, JM Joulaud, L. Mermet


www.jp-benoist.fr

www.reussir-annemasse.blogspirit.com

CONSTRUISONS LE BIEN VIVRE ENSEMBLE !


Nous avons, Tous, envie de bien vivre dans notre Cité. Cela nécessite l'implication des Citoyens et des Elus au quotidien.

A travers mes Rencontres Citoyennes, un constat se dégage : *On habite Annemasse mais On n'y vit pas !*
Problèmes de circulation, manque de verdure, nuisances, insécurité, chômage...
Vouloir Mieux Vivre dans sa commune n'est ni une question de droite ni de gauche, ce sera le prochain défi que, **TOUS ENSEMBLE,** nous relèverons !

Anne MICHEL


www.annemasse-avenir.org

Festival des Arts de la Rue
Marché et jeux de Noël

13-24 Décembre 2013

18ème édition

BONJOUR L'HIVER

ANNEMASSE













